



Les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi

Pays de la Loire

Situation au 30/09/2011

Document trimestriel



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

Obligation d'Emploi : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail :

- les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH,
- les victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles,
- les titulaires d'une pension d'invalidité,
- les anciens militaires et assimilés, titulaires d'une pension militaire d'invalidité,
- les titulaires de la carte d'invalidité.

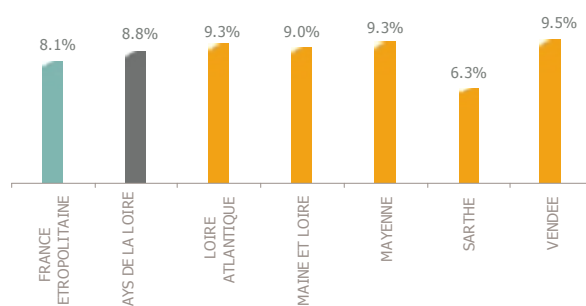
ALERTE : Pôle emploi n'a pas connaissance de tous les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

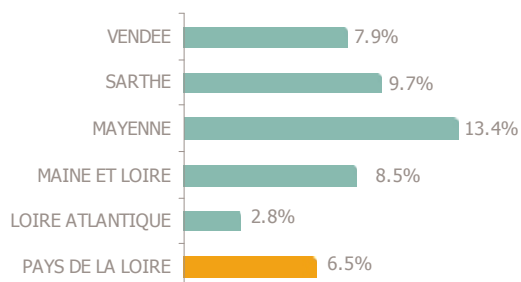
En septembre 2011, les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi représentent 8,8% de la totalité des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sur la région des Pays de la Loire (Catégorie A), soit près de 11 600 personnes.

Cette proportion est supérieure au poids enregistré au niveau national. Au niveau des départements, ce poids varie de 6,3% en Sarthe à 9,5% en Vendée.

Poids des obligations d'obligation sur la DEFM totale



Evolution annuelle des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



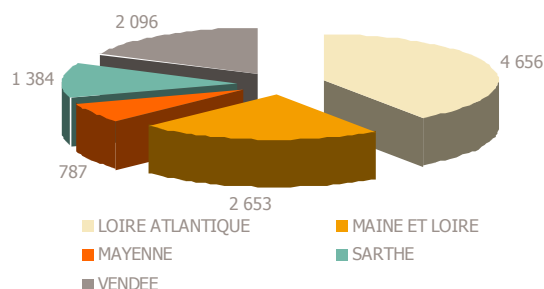
Le nombre total de DEFM (catégorie A) a régressé sur la région Pays de la Loire entre septembre 2010 et 2011. Pour les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi, la situation est moins favorable, puisque leur nombre a augmenté de 6,5%.

Tous les départements de la région subissent cette hausse. La Mayenne est la plus impactée avec une progression annuelle de 13,4%. A l'inverse, la Loire-Atlantique affiche la plus faible progression de la région (+2,8%). Le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Vendée enregistrent des augmentations oscillant entre 8% et 10%.

En Pays de la Loire, 12% de la DEFM en obligation d'emploi est rattachée au département de la Sarthe, alors qu'il représente 16,7% de la demande d'emploi. La Mayenne et le Maine-et-Loire affichent un poids similaire qu'il s'agisse de la DEFM en obligation d'emploi ou totale (environ 6% pour la Mayenne et 22% pour le Maine-et-Loire). Les deux autres départements présentent un poids dans la DEFM en obligation d'emploi plus élevé que dans l'ensemble de la demande d'emploi.

DEFM Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Volume des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



LA TYPOLOGIE

A fin septembre 2011, les 11 600 DEFM (catégorie A) en obligation d'emploi de la région ont les caractéristiques suivantes :

- 57% sont des hommes.
- 40% a 50 ans ou plus, tandis que les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que 3,7% de la population en question.
- 21,6% ont un niveau de formation supérieur au CAP ou BEP. 20% sont soit sans diplôme, soit détenteurs du Brevet des collèges.
- 50% sont des ouvriers ou employés qualifiés. 6,5% ont une qualification de niveau technicien, agent de maîtrise ou cadre.
- 2 220 personnes touchent le RSA, soit 19,2% des DEFM en obligation d'emploi.
- Plus de 4 personnes sur 10 ne sont pas indemnisées. 34,6% de l'ensemble des DEFM en obligation d'emploi touchent une allocation du régime d'assurance chômage et 21,4% une allocation du régime de solidarité.
- 49,6% sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins 12 mois et 27,4% depuis au moins 24 mois.
- Seulement 4,1% des travailleurs handicapés relèvent du milieu protégé (Etablissement et Service d'Aides par le Travail : ESAT).

DEFM catégorie A par type d'obligation d'emploi

Obligation d'Emploi	DEFM cat. A	Poids
Alloc. adulte handicapé	42	0.4%
Alloc. adulte handicapé (CNASEA)	NC	-
Autres	22	0.2%
Carte d'invalidité	85	0.7%
En instance CDA	899	7.8%
Orphelin de Guerre	216	1.9%
Pension d'invalidité s.s. ou autre	606	5.2%
Pensionne de guerre	NC	-
RQTH ESAT	477	4.1%
RQTH Marché du travail	8 243	71.2%
Rente AT/MP	125	1.1%
TH catégorie A	205	1.8%
TH catégorie B	612	5.3%
TH catégorie C	31	0.3%
Veuve de guerre/conjoint	NC	-

Les 20 métiers les plus recherchés par les DEFM catégorie A en obligation d'emploi

53% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A) inscrits à fin septembre 2011 sont concentrés sur les 20 premiers emplois/métiers recherchés (contre 38% pour l'ensemble des DEFM catégorie A).

Dans la majorité des cas, il s'agit de métiers requérant peu de qualification. 33% concernent le domaine services à la personne et à la collectivité tel que le nettoyage de locaux ou les services domestiques.

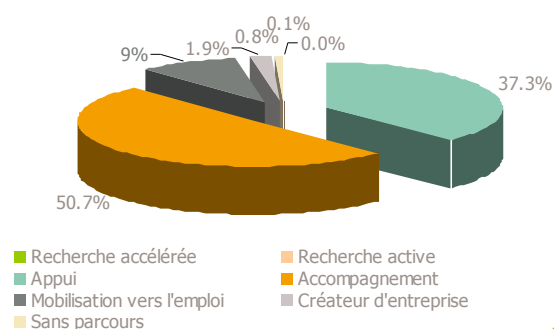
Le domaine du support à l'entreprise représente 20% des 20 premiers métiers recherchés (opérations administratives, accueil et renseignements...).

Enfin, 14,5% se rapportent au transport et logistique (magasinage et préparation de commandes ...).

Emploi/métier recherché détaillé (ROME)	DEFM cat. A	Poids
K2204 Nettoyage de locaux	706	6.1%
M1602 Opérations administratives	516	4.5%
K1304 Services domestiques	476	4.1%
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	439	3.8%
A1203 Entretien des espaces verts	429	3.7%
M1601 Accueil et renseignements	368	3.2%
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	346	3.0%
N1103 Magasinage et préparation de commandes	339	2.9%
K1303 Assistance auprès d'enfants	332	2.9%
M1607 Secrétariat	322	2.8%
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	319	2.8%
N1105 Manutention manuelle de charges	223	1.9%
G1605 Plonge en restauration	201	1.7%
D1505 Personnel de caisse	188	1.6%
K1302 Assistance auprès d'adultes	179	1.5%
K2503 Sécurité et surveillance privées	153	1.3%
K2501 Gardiennage de locaux	146	1.3%
D1507 Mise en rayon libre-service	142	1.2%
A1202 Entretien des espaces naturels	138	1.2%
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	131	1.1%

LE SUIVI DE L'ACTIVITE

DE cat A, B en obligation d'emploi - type de parcours



- En septembre 2011, 50,7% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A et B) sont positionnés sur le parcours accompagnement et 37,3% sur le parcours appui.

- Plus de 10 300 d'entre eux étaient suivis par une structure Pôle emploi tandis que 4 150 étaient suivis en co-traitance par Cap Emploi (pour un accompagnement de longue durée), soit 26,8%.

- De janvier à septembre 2011, 3 700 ont participé à un atelier, 945 à une évaluation, 2 000 à un accompagnement (hors CPP et BCA).

- De janvier à septembre 2011, Pôle emploi a mené plus de 64 100 entretiens professionnels, soit 35% de plus que sur les mêmes mois de l'année précédente.